

# Document

## Chrysler décide de se déclarer en faillite (01.05)

### **AP – 30.04**

Fin du suspense pour Chrysler. Le constructeur automobile américain devait demander jeudi la protection de la loi sur les faillites après la rupture de négociations avec des créanciers, à la veille de l'échéance fixée par Washington pour la présentation d'un plan de restructuration.

Chrysler devait déposer sa demande à New York jeudi et pourra bénéficier d'une aide publique, jusqu'à 8 milliards de dollars (6 milliards d'euros), pour se restructurer, ont précisé des responsables de l'administration Obama. Le constructeur ne resterait sous la protection de la loi sur les faillites que 60 jours, ce qui lui laissera le temps de finaliser un accord de partenariat avec Fiat.

Chrysler peut poursuivre ses activités pendant cette période. Le constructeur, qui emploie 54.000 personnes, a toutefois annoncé une suspension temporaire de sa production à partir de lundi dans le cadre de sa restructuration. Le PDG du constructeur, Robert Nardelli, a annoncé qu'il quitterait ses fonctions au terme de ces 60 jours.

"Personne ne doit se méprendre sur le sens" de cette procédure de faillite, a déclaré Barack Obama à la Maison Blanche. "Ce n'est pas un signe de faiblesse mais plutôt un pas supplémentaire" sur la voie de "la renaissance de Chrysler". "Pendant trop longtemps", a souligné le président américain, "Chrysler a avancé trop lentement pour s'adapter (...), concevant et construisant des voitures qui étaient moins populaires, moins fiables et moins économes en carburant que ses concurrents étrangers."

L'administration Obama a longtemps eu l'espoir d'éviter une faillite pour Chrysler, mais elle a dû se rendre à l'évidence après l'échec dans la nuit de mercredi à jeudi des négociations entre des créanciers du constructeur et le Trésor américain sur la réduction de la dette de 6,9 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) de la firme. Le règlement de cette dette était une condition nécessaire pour que Chrysler présente un plan de restructuration avant l'expiration de l'échéance qui lui avait été fixée à jeudi soir.

Le déclenchement de la procédure de faillite ne signifie pas que le troisième constructeur automobile américain va fermer. Chrysler devait même signer sans doute jeudi un partenariat avec l'Italien Fiat dans le cadre de sa restructuration. Son placement sous la protection de la loi sur les faillites devrait permettre à un juge de décider du montant des sommes que les créanciers de la firme peuvent obtenir.

Au terme de la procédure, le syndicat américain des Travailleurs unis de l'automobile (UAW) détiendrait 55% du capital de la firme d'Auburn Hills (Michigan), et le gouvernement américain 8%. Le gouvernement fédéral canadien et celui de la province de l'Ontario se partageraient une part de 2% après avoir contribué financièrement à hauteur de 3,3 milliards de dollars. Fiat, lui, obtiendrait initialement une part de 20% du capital, qui pourra monter à 35% et, à terme, à 51% à l'horizon 2016.

Le département du Trésor avait mis les bouchées doubles depuis une semaine pour tenter de lever les principaux obstacles empêchant Chrysler d'élaborer un plan viable pour survivre à la grave crise qui ravage le secteur automobile américain.

Outre le partenariat avec Fiat, le syndicat (UAW) a donné son aval à un accord visant à réduire les coûts. Le Trésor avait de son côté conclu un accord avec quatre banques détenant la majorité de la dette de Chrysler, en échange de 2 milliards de dollars.

Il fallait toutefois qu'une quarantaine de fonds spéculatifs (hedge funds) détenant environ 30% de la dette du constructeur adhèrent à cet arrangement pour qu'il soit valable. Ces créanciers ont rejeté la proposition, à leurs yeux insuffisante.

Selon une source proche des discussions, la plupart des fonds spéculatifs ont estimé qu'ils obtiendraient davantage d'argent si Chrysler se déclarait en faillite. Dans ce cas, une partie des actifs du groupe seraient vendus pour rembourser les créanciers.

Tout en demandant la protection de la loi sur les faillites, Chrysler peut poursuivre ses activités. Le gouvernement américain a d'ores et déjà promis de se porter garant des engagements du constructeur envers ses clients.

Le groupe de travail sur l'industrie automobile mis en place par Barack Obama avait rejeté en mars un plan de restructuration de Chrysler, et lui avait donné 30 jours pour revoir sa copie et y intégrer un partenariat avec Fiat. L'entreprise a déjà reçu 4 milliards de dollars (3 milliards d'euros) de prêts à l'Etat américain mais a besoin de davantage de fonds pour continuer ses opérations.

Autre géant de l'industrie automobile américaine en difficulté, General Motors travaille sur son propre plan de restructuration. GM a jusqu'au 1er juin pour mettre sur pied un plan de restructuration.